

Voici les dernières têtes de liste du CDH

Premiers de cordée. Maxime Prévot confirme les désignations, dévoilées récemment dans la presse locale, de **Mathilde Vandorpe** et **Julien Matagne** en tant que tête de liste à la Région, respectivement dans la circonscription de Tournai-Ath-Mouscron et dans celle de Charleroi-Thuin. Les dernières têtes de liste qui n'ont pas encore été annoncées officiellement au CDH pour les élections du 26 mai sont, pour le scrutin fédéral, **Réne Collin** dans le Luxembourg, **Olivier Vanham** dans le Brabant wallon et **Catherine Fonck** dans le Hainaut. Pour le scrutin régional, il s'agit d'**André Antoine** dans le Brabant wallon, **Carlo Di Antonio** dans la circonscription de Mons et **François Desquesnes** dans celle de Soignies. "C'est juste", confirme le président du CDH. Le casting est à présent complet.

- Le président du CDH critique le bilan sécuritaire du gouvernement.
- La justice doit être refinancée de 500 millions d'euros, dit M. Prévot.
- Parmi d'autres, il plaide aussi pour la hausse des plafonds de revenus pour l'accès aux avocats pro deo.

Le CDH veut "un demi-milliard d'euros pour refinancer la justice"

Entretien Antoine Clevers

Policiers, militaires et magistrats vont se côtoyer ce samedi matin dans les couloirs de l'Université Saint-Louis Bruxelles. Le CDH y tient un forum de réflexion sur les missions régaliennes de l'État. L'occasion pour Maxime Prévot, le président du parti centriste, de mettre les choses au clair: "L'heure est venue – et ce sera la volonté du CDH – de faire du refinancement de la justice une exigence de participation gouvernementale, annonce-t-il à La Libre. La justice doit au moins pouvoir bénéficier d'un refinancement d'un demi-milliard d'euros sur la législature à venir."

Vous voulez dire que, sans refinancement de la justice, le CDH ne montera pas dans un gouvernement fédéral?
Oui.

Et ce refinancement devra d'office être de 500 millions?
Notre proposition, c'est le demi-milliard. Mais ce qui est clair, c'est que l'on doit avoir la conviction au moment d'entrer dans un gouvernement que, enfin, la justice va cesser d'être méprisée et qu'elle va pouvoir disposer de moyens nouveaux.

Mercredi soir, sur la RTBF, le ministre de la Justice, Koen Geens, issu de votre parti frère flamand, le CD&V, formulait la même proposition. Vous vous êtes concertés?
Pas du tout. Je suis content qu'il y souscrive. J'aurais été plus heureux qu'il le fasse puisque, lui, il en a eu la possibilité, contrairement à nous.

M. Geens disait aussi que ses priorités pour la justice sont, dans l'ordre, les bâtiments, l'informatisation et le personnel, en sous-effectif. D'accord avec lui?
Non. Dans notre approche, les bâtiments – prisons, palais de justice, etc. – sont en dehors de l'enveloppe des 500 millions. Ils doivent faire l'objet d'un programme à part de la Régie des bâtiments. Les 500 millions sont vraiment réservés au fonctionne-

ment de la justice. Et, pour ma part, je mettrais l'informatisation et le personnel sur un pied d'égalité.

Une justice correctement informatisée nécessitera moins de personnel, non?

Je n'en suis pas persuadé parce que l'on a accumulé un retard trop important. L'informatisation améliorera la capacité de rendre la justice, mais l'augmentation du volume des dossiers nécessite des ressources humaines. Demain, on peut avoir le meilleur système informatique, ce n'est pas cela qui ramènera des juges là où il en manque.

La justice va si mal, selon vous?

Les départements régaliens ont été dramatiquement négligés depuis de trop nombreuses années. Certains, tout particulièrement durant cette législature fédérale. D'autres – nous devons avoir l'honnêteté de le reconnaître, tous partis confondus – depuis vingt ans. Je pense à la justice. Il n'y a pas de politique publique qui ait autant été négligée et désargentée que la justice. On est arrivé à un point de rupture qui impose un sursaut des responsables politiques. Le constat est interpellant. La justice est de plus en plus lente; de moins en moins attractive auprès des magistrats; totalement à la traîne sur le plan informatique; elle vit dans des bâtiments délabrés; elle est de plus en plus coûteuse, ce qui pose la question de l'accès pour le justiciable à la défense de ses droits. On n'offre plus les conditions pour que la justice soit rendue de manière correcte.

Vous dites que certains départements régaliens ont particulièrement souffert de l'action du gouvernement Michel. Vous pensez auxquels?

Je pense à la police. Sous la législature précédente, avec Joëlle Milquet (CDH) à l'Intérieur, nous avions pu recruter 1 400 agents de police par an. Aujourd'hui,

ces engagements ont été largement diminués. Ils ont quasi été réduits à néant au début de la législature pour seulement réamorcer la pompe ces derniers mois. La Cour des comptes identifie que, en 2014, il y avait un écart de 4,5 % entre le nombre d'effectifs policiers et le cadre normalement prévu. Aujourd'hui, nous sommes à près de 16 %... Cela veut dire que, contrairement aux slogans, avec pourtant un gouvernement de droite et un ministère de l'Intérieur assumé par un N-VA (Jan Jambon, avant sa démission fin 2018, NdlR), on a moins d'effectifs policiers aujourd'hui qu'il y a cinq ans. On a désinvesti dans la police! Le gouvernement Michel a eu comme fil conducteur de faire des économies linéaires dans tous les départements, y compris dans ceux de la justice et de la police.

Le gouvernement répond que, face à l'émergence de certains problèmes sécuritaires, il a ciblé les économies et augmenté les moyens consacrés, par exemple, à la Sûreté de l'État et à la lutte contre la cybercriminalité afin de répondre aux préoccupations les plus aiguës?

Les moyens de la Sûreté de l'État ont augmenté et

c'est une bonne chose. En matière de cybercriminalité, on est à la traîne...

On parlait de nulle part en 2014. C'est le gouvernement Michel qui a lancé le Centre pour la cybersécurité.

Peut-être. Mais on sait que la Belgique est une plaque tournante pour le cyberterrorisme. On estime que le coût des cyberattaques représente 3,5 milliards d'euros par an. Près d'un pour cent de notre PIB. C'est gigantesque. Il est largement temps de se préoccuper des cyberattaques. Quand on voit le vol des propriétés intellectuelles, l'espionnage industriel, les piratages, les chantages, les harcèlements... L'insécurité a changé de visage. Tant mieux s'il y a une prise de conscience, mais on doit accélérer le tempo.

“Ouvrons un quartier militaire dans le Hainaut”

Le CDH défend trois propositions pour améliorer l'accès à la justice ainsi que son efficacité. Maxime Prévot tient aussi à mettre dans le débat public *“quelque chose dont on ne parle jamais, sauf lorsqu'un général part à la retraite”* et retrouve sa liberté de parole: l'armée.

1 Rehausser les plafonds pour l'accès aux avocats pro deo

Les plafonds permettant l'accès à l'aide juridique sont trop bas (1 011 euros pour une personne isolée, 1 298 euros pour un couple), jugent les centristes. Ils veulent les rehausser tant pour l'aide juridique de seconde ligne (l'avocat pro deo) que l'assistance judiciaire (procédure gratuite) à hauteur 1 500 euros de revenus pour un isolé et 1 800 euros pour un couple augmentés de 200 euros pour enfants à charge.

Le CDH propose de rehausser les plafonds permettant l'accès à l'aide juridique (l'avocat pro deo) et l'assistance judiciaire.

2 Cinq séances de médiation familiale gratuites

Les humanistes proposent de financer cinq séances de médiation familiale en cas de présence d'un enfant dans le conflit parental. *“C'est*

une idée de la Ligue des familles à laquelle on souscrit et que l'on va défendre”, dit M. Prévot.

3 L'intelligence artificielle dans les procédures judiciaires

“Le premier défi, c'est d'informatiser correctement les différents parquets et acteurs de la justice”, précise le Namurois. Mais à plus long terme, il pense que *“les évolutions digitales et l'intelligence artificielle aideront à rendre justice plus rapidement”*.

4 Une caserne dans le Hainaut et une grande campagne de recrutement

En matière de Défense, M. Prévot jette d'abord des fleurs. *“Le gouvernement Michel a pris des décisions positives au niveau de l'équipement. Il y avait un retard à combler pour rester crédibles et pouvoir participer à des missions sous l'égide de l'Otan.”* Ensuite, il attaque. *“On reste l'avant-dernier contributeur de l'Otan. Nos partenaires ont raison de considérer que la Belgique commence à être défaillante. Maintenant que l'équipement connaît un bond qualitatif, le grand défi est celui des ressources humaines.”* D'une part, *“on n'a pas assez pris en compte la pénibilité de la fin de carrière des militaires”*. D'autre part, *“entre autres pour pallier les départs à la pension, on doit lancer une grande campagne de recrutement en valorisant mieux le métier de militaire”*. Enfin, dans la même optique, *“nous proposons qu'un nouveau quartier militaire ouvre dans le Hainaut. C'est un vivier potentiel de recrutement près de chez soi”*.